



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 08/09/2026

Patrimonia 2026 : MYGESTIONPRIVEE lance Bilan Expert

L'audit patrimonial approfondi augmenté par l'intelligence artificielle

Les 30 septembre et 1er octobre 2026, au Centre de Congrès de Lyon, l'éditeur lyonnais MYGESTIONPRIVEE présente sur le stand E18 (hall 1) Bilan Expert, le nouveau module d'audit patrimonial approfondi de sa plateforme MYGP 360. Construit sur une collecte exhaustive du patrimoine du client, il produit deux livrables — un constat détaillé et une stratégie patrimoniale — et intègre les analyses civiles ainsi que les situations internationales, encore rarement couvertes par les logiciels du marché.

Un métier absorbé par l'administratif

Le constat à l'origine du projet est simple : la charge réglementaire et administrative absorbe une part majeure du temps des conseillers. Selon un sondage mené par MYGESTIONPRIVEE auprès de ses clients et prospects, 60 % du temps d'un CGP ne génère aucun revenu direct. Le livre blanc Apredia 2025 relève de son côté que 56 % des professionnels du patrimoine subissent ces contraintes administratives sans disposer d'aucun levier de rentabilité.

En réponse, MYGP 360 s'organise autour de trois piliers :

- **Conformité** — profil de risque, lettre de mission, KYC, rapport d'adéquation augmenté par l'IA, LCB-FT ;
- **Conseil & analyses** — bilans patrimoniaux, analyses civiles, fiscales et patrimoniales ;
- **Agrégation** — consolidation et suivi de la situation patrimoniale du client.

*Consacrez votre temps à vos clients et au développement de votre cabinet :
MYGESTIONPRIVEE s'occupe du reste.*

Bilan Expert : l'IA au service du conseil, et plus seulement de la conformité

Après PatrimoScan — le bilan patrimonial automatisé qui produit en un clic, à partir des seules données du KYC, une analyse incluant les aspects internationaux —, MYGESTIONPRIVEE franchit une nouvelle étape avec Bilan Expert.

Le module s'appuie cette fois sur une collecte complète et exhaustive du patrimoine du client pour produire deux livrables distincts : un constat détaillé et une stratégie patrimoniale. Chaque donnée collectée est commentée, chaque axe de stratégie est généré par l'intelligence artificielle.

Trois partis pris le distinguent :

- **Les analyses civiles**, encore peu traitées par les solutions historiques, sont intégrées au même niveau que les analyses fiscales et patrimoniales.
- **Les situations internationales** — clients non-résidents, patrimoine détenu hors de France — sont prises en charge nativement.
- **Le rapport** est délivré en PDF ou en Word, aux couleurs du cabinet du conseiller.

Nous avons construit MYGP 360 sur les bases que nous aurions rêvé d'avoir lorsque nous exerçons comme CGP. Le gain de temps et la sécurité réglementaire permettent à nos confrères de se consacrer pleinement à leurs clients et au développement de leur cabinet.



Christèle Biganzoli et Thierry Renard, cofondateurs de MYGESTIONPRIVEE

Un contexte réglementaire qui déplace la charge de la preuve

Traçabilité et justification du rapport d'adéquation, exigences renforcées au titre de MIF II, travaux européens autour de la stratégie d'investissement de détail : le conseil ne se documente plus, il se démontre. C'est précisément le terrain sur lequel MYGESTIONPRIVEE a construit sa plateforme, en automatisant la production des livrables réglementaires et en conservant la trace des données qui les fondent.

Rendez-vous sur le stand E18

MYGESTIONPRIVEE accueille les professionnels du patrimoine les 30 septembre et 1er octobre 2026 au Centre de Congrès de Lyon, stand E18 (hall 1). L'équipe y présentera Bilan Expert ainsi que les autres évolutions de MYGP 360 au travers de démonstrations en direct. Une offre de lancement est réservée aux trente premiers cabinets.

Salon	Patrimonia 2026
Dates	Mercredi 30 septembre et jeudi 1er octobre 2026
Lieu	Centre de Congrès de Lyon — Cité Internationale
Stand	E18 — Hall 1
Au programme	Démonstrations en direct de Bilan Expert et de MYGP 360

À propos de MYGESTIONPRIVEE

Fondée à Lyon en 2019 par deux anciens conseillers en gestion de patrimoine forts de vingt ans d'expérience, MYGESTIONPRIVEE est éditeur de MYGP 360, une plateforme SaaS française dédiée aux professionnels du conseil en gestion de patrimoine : CGP, courtiers, réseaux, family offices et banques privées. Structurée autour de trois piliers — Conformité, Conseil & analyses, Agrégation —, la solution automatise les tâches réglementaires et les analyses patrimoniales afin de recentrer le conseiller sur sa valeur ajoutée : le conseil au client. Elle se distingue par la prise en charge native des situations patrimoniales internationales. Solution développée et hébergée en France.

En savoir plus : www.mygestionprivee.com

CONTACT PRESSE

Christèle BIGANZOLI — Cofondatrice, MYGESTIONPRIVEE

Courriel : communication@mygp.fr

Téléphone : 06 87 69 65 74

Site : www.mygestionprivee.com

Visuels haute définition, captures d'écran de Bilan Expert et interviews des cofondateurs disponibles sur demande.